



PAUL JEANNETEAU
DÉPUTÉ DE MAINE-ET-LOIRE
CONSEILLER GÉNÉRAL
MAIRE DE CHAMPIGNÉ

Angers, le 20 janvier 2012

Communiqué de Presse

A l'occasion des cérémonies des vœux, le Maire d'Angers a assuré être en pleine forme et porter de nombreux projets pour la ville. Quelques jours plus tard, sa démission n'en est que plus choquante et incompréhensible. Elle n'est constituée que par des considérations politiciennes : mettre un terme aux bisbilles de ses adjoints pour sa succession et installer son dauphin. C'est faire bien peu de cas de la démocratie que de désigner un maire qui n'a pas été choisi par les Angevins. Tous les moyens sont bons pour garder le pouvoir ! Ce n'est pas la conception que j'ai de l'engagement politique.

Paul JEANNETEAU